

Des vigies en 2018 pour le désarmement nucléaire ?



**Pour interpeller nos concitoyens
Pour créer un débat de remise en cause
Pour éliminer les armes nucléaires**

Avec le nouveau Traité d'interdiction
et la campagne ICAN, prix Nobel de la paix 2017,
une proposition simple à la portée de chacun...



Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance

membre de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires, ICAN, prix Nobel de la paix 2017



Un exemple qui montre que les discussions s'engagent du fait de notre présence : un joggeur s'arrête après son entraînement pendant la pause repas...

Les photos sont extraites des archives des deux années récentes. Elles sont disponibles sur les sites Picasa suivants :

septembre 2015 : <https://goo.gl/photos/rkTzvhBRiGijxUAm6>
octobre 2015 : <https://goo.gl/photos/gDVt5rES88FQakgp6>
novembre 2015 : <https://goo.gl/photos/TC09jcYZabKcwhP17>
décembre 2015 : <https://goo.gl/photos/rbgZBzNfj2XG9KDT9>
janvier 2016 : <https://goo.gl/photos/8qCfbJRcDC7kU3TJ8>
février 2016 : <https://goo.gl/photos/nMwTWTjLh5eLQnkd7>
mars 2016 : <https://goo.gl/photos/R6xcr5De7eAuHW3z5>
avril 2016 : <https://goo.gl/photos/brHHVuB7iVYzx6Lw6>
juillet 2016 : <https://goo.gl/photos/u7D7AJT19SrxEdzW7>
août 2016 : <https://goo.gl/photos/ee4ckGR6BHC7JLJQA>
septembre 2016 : <https://goo.gl/photos/UivVYjCKR8aBSYgN9>
octobre 2016 : <https://goo.gl/photos/PYZtPPJVzITRYmt57>
novembre 2016 : <https://goo.gl/photos/bRLtUiiioB2RTEc27>
décembre 2016 : <https://goo.gl/photos/HYUAH4nrELUiJLCS6>
janvier 2017 : <https://goo.gl/photos/MxrT4kBxvC9TXa1aA>
février 2017 : <https://goo.gl/photos/Fkdn4ViBX7zq8vGm9>
mars 2017 <https://goo.gl/photos/wes7L4stk7Kh653DA>
avril 2017 : <https://goo.gl/photos/g49K13KXqssPfsC6A>
mai 2017 : <https://goo.gl/photos/vGfRYNg1qd1pNqcj8>
juin 2017 : <https://goo.gl/photos/kFF35fCw1Z4hkruU7>

Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance (AAN) est le fusion de la *Maison de Vigilance* (1983) et *Stop essais/ Armes nucléaires STOP* (1989). Membre de ICAN, prix Nobel de la paix 2017, c'est un collectif associatif de militants et d'une vingtaine d'associations françaises. Parmi ses activités, AAN organise chaque année un jeûne d'interpellation du 6 au 9 août pour commémorer Hiroshima et Nagasaki et exprimer un soutien aux victimes des essais nucléaires.

AAN publie une lettre d'information bimestrielle gratuite. Pour la recevoir, envoyer une demande à : abolitiondesarmesnucléaires@orange.fr ou par courrier : 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris.

Soutien financier par chèque ou virement, IBAN : FR76 4255 9000 6941 0200 3405 334

Le désarmement nucléaire en 2018, les espoirs, les blocages

Le désarmement nucléaire en 2018 sera véritablement à l'ordre du jour ! Pour plusieurs raisons :

1- les États nucléaires sont tous dans une période de modernisation, le désarmement nucléaire n'est pas leur priorité, les tensions internationales dans le Sud-Est asiatique sont exacerbées ;

2- en 2010, la conférence d'examen du TNP (Traité de non-prolifération nucléaire) avait décidé d'une feuille de route de désarmement nucléaire, adoptée y compris par les États nucléaires. Le non-respect de ces engagements ne fait que manifester la mauvaise foi évidente des États nucléaires ;

3- les États non-nucléaires ont décidé de prendre l'initiative pour faire évoluer la conscience internationale sur l'urgence du désarmement nucléaire, ceci en convoquant trois conférences internationales sur « les conséquences humanitaires catastrophiques d'une frappe nucléaire », puis ensuite en faisant voter à l'ONU la décision de rédaction d'un traité d'interdiction ;

4- l'opposition entre États nucléaires et non-nucléaires a atteint un niveau jamais vu dans l'Histoire, les 2/3 des pays ont voté pour un traité alors que les 5 membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ont été totalement opposés à la démarche en essayant de l'empêcher sans succès. Le 7 juillet 2017 le traité d'interdiction des armes nucléaires est adopté à l'ONU par 122 voix pour ;

5- une autre avancée majeure dans cette élaboration est la coopération entre États non-nucléaires et la société civile mondiale. Les sessions de l'ONU pour la rédaction du traité ont permis aux ONG de s'exprimer à égalité avec les ambassadeurs pour contribuer au contenu du traité. La campagne internationale ICAN a joué un rôle de premier plan en coordonnant les organisations de la société civile mondiale ;

6- le prix Nobel de la paix a été décerné à la campagne ICAN le 6 octobre 2017 pour exprimer un soutien au Traité d'interdiction et l'urgence du désarmement nucléaire ;

7- le nouveau traité stipule que l'interdiction concerne la possession et aussi la menace de frappe nucléaire, précisant ainsi l'illégalité des doctrines de dissuasion. Le traité précise également que toutes les structures de société qui, de près ou de loin, contribuent à l'armement nucléaire sont aussi dans l'illégalité, cela permet d'envisager des pressions dans des secteurs très différents (système bancaire, recherche...) ;

8- lors de ce processus sur les sept années 2010-2017, plusieurs fractures internationales sont apparues :

- les États nucléaires, malgré une pression importante notamment de la France et des États-Unis, n'ont pas eu une position unanime. Lors du vote à l'ONU pour l'ouverture des négociations du traité (décembre 2016) la Chine,

l'Inde et le Pakistan se sont abstenus, donnant de fait un avantage à la démarche en vue d'une interdiction,

- lors de l'élaboration en avril et juin-juillet 2017, un État membre de l'Otan, les Pays-Bas ont siégé à toutes les séances. Ils ont été contraints ensuite de s'exprimer par un vote « contre », mais ce fut le seul vote « contre » en face des 122 votes « pour » le traité,

- dans l'Union européenne le parlement a voté une résolution (novembre 2016) pour demander aux pays membres de participer à l'élaboration du traité. Mais les États moteurs du processus depuis le

début (Autriche, Irlande, Suède) n'ont réussi à convaincre seulement que les Pays-Bas ;

8- les crises politiques internationales impliquant un aspect nucléaire mettent le sujet à l'ordre du jour dans les médias — Corée du Nord et Iran —, à cela s'ajoute l'incohérence politique du président des États-Unis, Donald Trump. Ces crises sont une occasion intéressante pour soulever la solution réelle consistant à organiser l'élimination des armes nucléaires des États en cause, dont les États-Unis et la Chine évidemment.

Actions déjà entreprises, de la simple pétition à la désobéissance civile

Les actions d'opposition aux armes nucléaires ont été nombreuses dans le passé et ont permis de réelles avancées. Le passé « lointain », celui avant l'an 2000, a traversé des crises liées au surarmement USA/URSS et aux essais nucléaires (plus de 2 000 explosions).

Les actions et les succès avant 2000

Le premier succès est l'issue de la crise dite des euromissiles dans les années 1980. La mobilisation populaire en Europe a contraint les adversaires à supprimer leurs armes aux frontières UE-URSS. Ce furent d'importantes manifestations, des « marches » et des campagnes d'opinion.

Le deuxième succès a été l'élaboration d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT ou Tice). Le traité n'a pas été signé par plusieurs États nucléaires (en particulier les États-Unis), mais il est pratiquement entré en vigueur créant ainsi un moratoire de fait violé à la marge par la Corée du Nord. L'organisation de surveillance créée (CTBTO) permet l'enregistrement sismique de toute la Terre pour déceler toute explosion qui serait contraire au traité.

Les actions et les succès après 2000

La conscience des préjudices des essais nucléaires a progressé. En France un

début de reconnaissance a conduit à l'adoption en 2010 d'une loi d'indemnisation des victimes des essais.

De nombreuses actions de terrain ont permis de sensibiliser l'opinion publique. En Angleterre le blocage régulier de la base d'Aldermaston près de Londres a créé une opinion publique opposée au renouvellement de l'arsenal nucléaire, malgré tout décidé par les parlementaires en 2016. En Écosse le blocage de la base des sous-marins lanceurs d'engins de Faslane a taraudé l'opinion publique écossaise qui est maintenant totalement opposée aux armes nucléaires, ce qui pourrait impliquer un abandon de l'arme nucléaire britannique en cas d'indépendance de l'Écosse, un sujet politique très actuel après le brexit britannique. En Allemagne le blocage de la base de Büchel qui abrite 20 bombes nucléaires US a contri-

bué à mettre en évidence l'opposition aux armes nucléaires qui a été votée par le Bundestag mais qui n'a pas été prise en compte par le pouvoir exécutif.

Au niveau international les ONG ont réussi à créer une dynamique unitaire dans la campagne ICAN, Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires. Cette campagne réalise du lobbying dans de nombreux pays et dans des instances internationales (ONU, Parlement européen...) et également des documents grand public repris dans de nombreux pays et adaptés aux campagnes d'opinion. Un succès réel existe dans plusieurs pays européens dont les parlementaires ont voté des résolutions demandant le retrait des forces nucléaires US des bases de l'Otan : Italie, Allemagne, Belgique et Pays-Bas. La campagne ICAN a été récompensée par le prix Nobel de la paix le 6 octobre 2017.

Les difficultés relationnelles dans les contacts avec les « pour »

En France l'analyse de l'opinion publique est très importante, car la situation est assez différente des pays voisins du fait que la France dispose d'une dissuasion nucléaire indépendante des États-Unis.

Dans les partis politiques et les cercles de pouvoir, l'opinion est quasiment unanime pour la possession d'armes nucléaires et plus grave encore, l'idée de désarmement nucléaire pour le futur ne semble

pas crédible. Les doctrines actuelles justifient même l'arme nucléaire comme facteur de stabilité internationale.

La mentalité française est toujours façonnée par le « père » historique, le général Charles de Gaulle qui a exprimé l'utilité incontournable de l'arme nucléaire pour éviter de nouvelles guerres et un effondrement de son armée, comme a connu la France. Le psychisme des Français ne se pose pas de

question sur une remise en cause malgré les changements considérables de la situation internationale.

Les arguments rationnels sont sans effets sur les décideurs qui ne voient aucune contradiction logique dans leurs affirmations. Il est, par exemple, simultanément exprimé qu'il s'agit d'une arme de non-emploi et qu'existe la possibilité de « première frappe ». Autre exemple : il est affirmé que l'arme nucléaire est indispensable à la sécurité de la France, mais qu'elle ne l'est pas pour les autres pays puisqu'elle leur est interdite.

La structure politique de la France avec un président considéré comme dominant toute la vie politique entraîne une acceptation sociale d'un pouvoir de vie et de mort donné à ce président lors de son élection. Dans la doctrine nucléaire de la France il est rappelé régulièrement que le président est le seul responsable d'un tir nucléaire sans avoir à définir les « intérêts vitaux » qu'il veut défendre, sans avoir à prendre un avis démocratique du fait de l'immédiateté de la frappe, et que l'état d'alerte doit être permanent grâce à un sous-marin équipé d'une force de frappe correspondant à 1 000 bombes d'Hiroshima, le président étant ainsi toujours prêt au feu nucléaire.

L'absence de débat dans les instances parlementaires, comme dans l'opinion publique, entraîne un non-intérêt des médias et le sentiment que personne ne remet en cause l'arme nucléaire comme moyen d'assurer la sécurité du pays. Pire, en cas d'échec de la dissuasion il est exprimé qu'il n'y a pas de « plan B » pour la survie de la France.

L'analyse psychique récente effectuée par quelques personnalités laisse penser qu'un blocage profond doit être pris en compte pour créer des conditions qui permettraient une nouvelle approche. Le cerveau reptilien que nous avons, et qui domine les émotions, prend le dessus du cerveau homo-sapiens qui gère les raisonnements logiques. Rien ne sert d'essayer de « convaincre » alors que le « ressenti » est une sécurité prouvée par l'absence de guerre pendant 70 ans sur le territoire de l'Hexagone. L'idée même de « preuve » est bien ancrée dans les esprits alors que la logique élémentaire ne peut accepter une preuve si il y a absence de faits.

La morale est aussi incapable de contribuer au débat. Les personnalités qui disent avoir un message éthique, des philosophes, de nombreux penseurs laïcs, de nombreux responsables religieux ne sont pas convaincues qu'il faille dénoncer une arme qui, de l'avis de tous, est pourtant une arme de destruction massive de populations civiles. À nouveau, dans ce cas, le cerveau reptilien domine le cerveau homo-sapiens. Ainsi dans les esprits est ancrée l'idée que l'arme nucléaire garantit la paix.

L'illogisme est à son comble dans l'opinion publique. La préoccupation majeure est celle de la lutte contre le terrorisme. Tout le monde est d'accord pour dire que l'arme nucléaire n'est d'aucune utilité dans cette lutte. Mais tout le monde semble aussi d'accord pour laisser un rôle fondamental à l'arme nucléaire pour la sécurité du pays, principalement par absence de débat.

Expérience des vigies, devant le ministère de la défense à Paris

Les vigies devant des sites nucléaires Lou sur la voie publique sont une pratique de longue date. En France, elles ont été initiées par l'association La Maison de Vigilance de Taverny en 1985 avec des présences régulières devant la base de commandement de la force nucléaire aéroportée. Depuis 2005, elle se déroule le premier vendredi de chaque mois devant le ministère de la Défense à Paris et regroupe des militants de nombreuses organisations non-violentes, pacifistes ou antinucléaires.

En Écosse, à quelques kilomètres de la base des sous-marins de Faslane, un camp de vigilance très semblable existe aussi depuis les années 1980.

La « vigilance » est donc le maître mot de cette forme d'action, d'où l'expression des « vigies » qui en sont la visibilité.

La vigilance n'a pas pour but de convaincre par des arguments que l'arme nucléaire est immorale, inutile, dangereuse, chère, mais a pour but de montrer que certaines personnes n'acceptent pas les affirmations concernant l'utilité de l'arme nucléaire. Dans ce sens il n'est pas fait appel au « cerveau homo-sapiens », mais aux émotions d'une interpellation. L'idée est que la remise en cause de certitudes arrive après la confrontation à d'autres personnes. L'existence même des « autres » devient l'occasion du débat et ensuite de la remise en cause.

L'idée de ces vigies est de faire une interpellation silencieuse pour exprimer fortement le refus des armes nucléaires du fait de l'exigence de la non-violence. Dans les fondements de l'association Maison de Vigilance, maintenant actualisée dans l'association Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance, la non-violence est l'attitude qui permet d'affronter les conflits pour, comme le stipulent ses statuts, « se défendre sans se détruire ». Les conflits sont inhérents aux rapports sociaux. Leur gestion n'est souvent pas conçue comme une dynamique de coopération, mais plutôt comme une réalité de compétition voire de destruction. La violence est la réaction non-réfléchie en terme d'efficacité, elle fait appel au cerveau reptilien et non homo-sapiens, elle est donc la réaction première automatique à la situation émotive vécue.

La forme utilisée pour les vigies est donc une attitude d'immobilité et de silence. Pour attirer l'attention sur l'objectif de la contestation, le meurtre de l'utilisation et de la menace de l'arme nucléaire, nous portons une tenue noire et des masques blancs dans l'idée d'hommage aux morts d'Hiroshima et Nagasaki et de toutes les victimes des 2 000 essais nucléaires, victimes qui se comptent par millions de personnes. Cette configuration relève d'un spectacle de rue comme on peut en voir sur la voie publique avec des troubadours ou des

« statues animées » formées de personnes déguisées et immobiles. Un spectacle de rue qui présente un aspect quelque peu contestataire et provocateur qui n'est pas sans conduire certains à des attitudes d'agressivité ou de soutien. Preuve s'il en faut de l'efficacité de l'interpellation. Des banderoles et de petits panneaux portés par les acteurs donnent de façon très brève à lire notre message : « abolition des armes nucléaires ».

En 12 ans de présence, à raison d'une fois par mois — une heure lors de l'entrée du personnel, de 8 h à 9 h ; une heure lors de la pause repas, de 12 h à 13 h ; et une heure lors de la sortie des bureaux, de 16 h à 17 h —, nous avons vu une évolution des mentalités des personnels du ministère de la Défense. Un personnel acquis à l'arme nucléaire de façon privilégiée puisque, comme nous l'ont répété de nombreuses personnes, « l'arme nucléaire est notre gagne-pain ». Les premières années, nous avons affronté des réactions d'agressivité, des injures et parfois des bousculades. La police était très nerveuse quant à notre présence, bien que toujours autorisée officiellement par la préfecture. Notre pratique de désobéissance civile poussait toujours les choses pour augmenter notre visibilité, nous nous rapprochions de l'entrée du ministère au-delà des zones autorisées par la préfecture ce qui nous valait parfois des interventions de police occasionnant des discussions et des compromis.

Après 12 ans de présence le bilan est positif. Parmi le personnel nous avons de forts soutiens, en particulier parmi le personnel responsable de la sécurité des abords du ministère. Cela permet des occasions de vigies particulièrement démonstratives comme celle menée lors du cinquantième anniversaire du premier essai à Moruroa où nous avons fait un *die-in* devant l'entrée du ministère avec une trentaine de personnes étendues sur une immense carte de l'atoll où figuraient les lieux des essais nucléaires. Nous sommes restés une heure entière avec la télévision qui nous filmait. D'une façon générale de nombreuses personnes nous font maintenant des signes de soutien à notre action et le tract que nous distribuons est pris par un certain nombre de personnes alors qu'autrefois ce n'était pas le cas. Bien évidemment, beaucoup reste à faire, l'attitude générale du personnel est d'essayer de détourner le regard, exprimant par là une attitude de gêne ou de mépris, ce qui nous conforte dans la nécessité de continuer !

La meilleure façon de comprendre cette interpellation est de voir quelques photos de cette présence, illustrant ce dossier et diffusées sur un site Picasa après chaque présence auprès de toute une liste de personnes qui en ont exprimé le souhait. Elles servent aussi de mémoire de nos actions et d'information grâce aux courts commentaires.

Proposition de vigies, difficultés et solutions

La proposition d'action non-violente ci-dessous interpelle par un « spectacle de rue », de façon à créer une opportunité d'échange.

Le « spectacle de rue » est une mise en scène pour évoquer le drame du bombardement nucléaire d'Hiroshima. 100 000 morts. Les personnages sont habillés de noir, avec des masques blancs, immobiles et en silence, avec un simple petit panneau sur la poitrine « abolition des armes nucléaires ». Deux ou trois personnes sont suffisantes pour une telle mise en scène. En étant plus nombreux le spectacle est d'autant plus frappant.

Il est souhaitable de prévoir une ou deux personnes supplémentaires, sans masque pour distribuer un très petit tract d'explication et donner des informations générales sur l'urgence du désarmement nucléaire.

L'efficacité d'une telle présence réside dans la régularité de répétition. Les passants peuvent être interpellés lors d'une première rencontre, mais ce qui va créer une remise en cause de leurs certitudes est plutôt la répétition de cette présence. D'où la difficulté militante de prévoir la régularité dans la durée. Le dimensionnement le moins exigeant est une heure par mois. Certaines vigies ont eu des ambitions plus grandes, quelques heures par mois pour la vigie devant le ministère de la Défense à Paris (depuis 12 ans), un jour par semaine pour la vigie devant le ministère de la

Santé à Paris (pendant 5 ans), tous les jours pour la vigie devant l'OMS (Organisation mondiale de la santé) à Genève (pendant 10 ans). Pour une nouvelle vigie, l'engagement pour la durée doit être d'environ un an pour faire percevoir la répétition. Renouvelable évidemment. Les « cercles de silence » organisés pour diverses causes ont adopté aussi cette dynamique.

Les lieux à privilégier sont évidemment ceux de rassemblements (marchés, places...) ou de passage (gares, rues commerçantes...). Les horaires de présence peuvent se limiter à une heure lors de l'affluence la plus forte. La contrainte militante est donc faible en terme de temps à y consacrer, la difficulté réside essentiellement dans la régularité.

La dynamique de visibilité est amplifiée par un site internet où sera mis une ou quelques photos des vigies avec un bref commentaire. Chaque présence est alors placée dans un contexte plus large de mouvement d'ensemble et les acteurs locaux se trouvent reconnus par leur action. Le site « Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance » est prêt à prendre cette charge d'information.

Le « spectacle de rue » est en principe autorisé en ville, dans certains cas il faut prévenir la police ou la mairie. Le fait est coutumier dans les rues piétonnes pendant certaines périodes (en été, dans les périodes de fêtes...) : ce sont souvent des troubadours modernes (jongleurs,

clowns, cracheurs de feu...) ou des personnages immobiles et déguisés représentant des statues avec de très légers mouvements, des marionnettistes, des musiciens... Le port du masque blanc dans le cas du spectacle proposé peut être contesté par la police, mais c'est à tort car le fait de se dissimuler n'est pas l'objectif (tout contrôle d'identité est possible) et donc cette attitude n'est pas contraire à la loi (ceci est aussi le cas des personnages déguisés en statues...). La non-violence manifestée dans l'attitude immobile et silencieuse est aussi un gage de respect de la loi.

La personne non-masquée doit aussi prévoir de pouvoir discuter avec des responsables locaux de la sécurité du lieu. S'il s'agit d'un espace privé (ce peut être le cas d'une place ou d'un parvis), ce sera le service de l'organisme propriétaire, s'il s'agit de l'espace publique, ce sera avec la police. La non-violence des rapports impliquera de discuter pour trouver un compromis afin de permettre l'expression de la démocratie et le respect de tous.

L'organisation pratique implique une personne responsable qui s'engage sur la régularité et la durée. Elle pourra éventuellement se faire remplacer ponctuellement mais elle devra assurer

le suivi pour que l'objectif de durée et de régularité soit atteint. Deux ou trois autres personnes, au départ prêtes à faire cet effort de régularité, sont suffisantes pour commencer. Une fois la dynamique engagée il peut y avoir des recrutements de volontaires, soit pour une occasion ponctuelle soit pour plus de régularité. Dans l'année il est possible aussi de prévoir des présences « exceptionnelles » où on sollicite de nouvelles personnes pour être plus nombreux et cela permet d'éveiller des vocations.

La distribution de petits tracts est aussi importante, elle permet de bien clarifier l'objectif de la présence mais aussi elle donne l'information de contact possible, localement ou sur internet. L'association Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance peut fournir les textes adaptés à chaque cas et aussi à l'actualité. Il restera le tirage de photocopies dont le financement peut également être discuté avec l'association.

Pour envisager une telle présence, le mieux est que la personne intéressée, celle qui prend la responsabilité de régularité et de durée, se mette en contact avec l'association pour être aidée à l'organisation pratique :

abolitiondesarmesnucleaires@orange.fr



Commemoration du premier essai nucléaire à Moruroa (juillet 2016)





Les négociations avec les forces de l'ordre sont toujours faites dans un esprit de non-violence... et la tolérance des forces de l'ordre est souvent en notre faveur !

Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance

21 ter rue de Voltaire, 75011 Paris

SOMMAIRE

- 2** Le désarmement nucléaire en 2018, les espoirs, les blocages
- 4** Actions déjà entreprises, de la simple pétition à la désobéissance civile
- 5** Les difficultés relationnelles dans les contacts avec les « pour »
- 7** Expérience des vigies devant le ministère de la défense à Paris
- 9** Proposition de vigies : difficultés et solutions

Novembre 2017 • imprimé par nos soins

POUR EN SAVOIR PLUS

www.abolitiondesarmesnucleaires.org/

www.icanfrance.org

